

Fermeture d'une classe à Marlioz suspendue pendant 1 an !



Depuis l'annonce de la suppression de 3 postes d'enseignants à Passy le 23 mars dernier, les élus et les parents d'élèves ont mené diverses actions afin d'exprimer leurs désaccords. Ils ont apporté des arguments qui ont convaincu le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Ce dernier a finalement décidé de reporter sa décision concernant le retrait d'un poste d'enseignant à l'école de Marlioz. Une première victoire obtenue grâce à une mobilisation exemplaire !

Une mobilisation sans relâche !

Dès l'annonce de cette fermeture, de nombreux échanges ont eu lieu entre la mairie, le DASEN et les parents d'élèves. Suite à un premier refus, la mobilisation s'amplifiait et deux rassemblements étaient organisés aux abords de l'école de Marlioz. De nombreux parents étaient présents, accompagnés des élus de la commune afin de maintenir l'effort. Une pétition était également lancée. Aussi, lors du Conseil Municipal du 28 mai,

une motion d'opposition aux suppressions de postes d'enseignants a été votée.

Des éléments qui ont su convaincre...

Cette mobilisation a permis d'obtenir une visioconférence entre le Maire, Raphaël Castéra, la 1^{ère} adjointe, Vanessa Tournier et l'équipe du DASEN. Lors de cette rencontre, plusieurs arguments ont été avancés :

- les projets de construction de 63 logements, dont 16 logements sociaux, en cours sur notre secteur,
- la mixité sociale exemplaire qui fait la singularité et la richesse de l'école de Marlioz,
- son projet inclusif, accueillant des élèves de l'IME, un engagement fort pour une école ouverte à tous.

« La mobilisation collective a porté ses fruits » se félicite Vanessa Tournier, 1^{ère} adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse avant que le Maire de Passy, Raphaël Castéra rappelle : « il s'agit d'un report d'un an, il faut donc tout faire pour accueillir de nouveaux élèves ».

À propos de Passy

Passy est une commune de 11 263 habitants, située au Pays du Mont-Blanc. D'une superficie de 8 003 ha, elle s'étend des rives de l'Arve à 542 m aux sommets de la chaîne des Fiz à 2 901 m d'altitude. Passy compte 1 271 entreprises et 4 300 salariés. La commune dispose de 7 écoles, 1 collège et 1 lycée. Située plein Sud, face à la chaîne du Mont-Blanc, Passy offre un cadre privilégié pour la pratique des activités de plein-air, été comme hiver. La commune comprend quatre sites touristiques majeurs - la station de ski familiale de Plaine-Joux, le lac de Passy, le Jardin des cimes et la réserve naturelle de Passy-Sixt. Son patrimoine culturel et architectural est exceptionnel, avec l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce au Plateau d'Assy et la Route de la Sculpture, rassemblant les plus grands artistes du XX^e siècle.